

Déplacements

▷ Des ménages avec toujours plus de voitures

À l'échelle de la région urbaine grenobloise, l'expansion des bassins d'emplois et d'habitat se poursuit. Les tendances repérées lors du recensement de 1990 se trouvent confirmées en 1999 : les actifs sont de plus en plus amenés à se déplacer hors de leur commune de résidence pour travailler. C'est dans les principaux pôles d'emplois que l'attractivité est la plus forte : 37 % des actifs de l'agglomération grenobloise travaillent dans leur commune de résidence contre seulement 19 % dans le Sud.

Cinq pôles d'attractivité peuvent être mis en évidence : les communes de Grenoble, Voiron, Vizille, La Côte-Saint-André et Pontcharra.

Motorisation accrue dans le périurbain...

La motorisation et la multimotorisation des ménages poursuivent leur progression : en 1999, sur l'ensemble de la région urbaine grenobloise, seulement 19 % des ménages ne possèdent pas de voiture (contre 21 % lors du précédent recensement). Alors que la proportion de ménages non motorisés reste globalement stable dans l'agglomération grenobloise (23 % des ménages ne possèdent pas de voiture), les évolutions sont très marquées dans le périurbain : en 1990, 16 % des ménages des secteurs périurbains ne disposaient pas de voiture contre seulement 11 % en 1999. Ce phénomène est associé à une augmentation sensible de la proportion de ménages du périurbain disposant de plus de deux voitures : si pour l'ensemble de la région urbaine grenobloise seulement un tiers des ménages est multimotorisé, c'est le cas de presque un ménage sur deux (48 % des ménages) dans le périurbain. La diminution de la taille des ménages se traduit par une augmentation de la motorisation individuelle.

...Transports collectifs surtout dans l'agglomération

Cette progression de la motorisation des ménages se traduit par un faible taux d'actifs utilisant les transports en commun comme seul mode de transport pour leurs déplacements domicile-travail. Ainsi, pour l'ensemble de la région urbaine grenobloise, seulement 7 % des actifs utilisent les transports en commun comme seul mode de transport pour ce type de déplacements. C'est dans l'agglomération que les transports en commun sont les plus utilisés comme mode de déplacement unique par les actifs, avec un taux de 10 % contre des taux de 2 à 3 % pour les secteurs extérieurs. Dans ces territoires, ce sont les communes bénéficiant d'une desserte ferroviaire qui affichent les taux d'usage des transports collectifs comme mode unique les plus forts.

